

Dominic Perri est membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal. Il agit comme président de la Société TRANSGESCO, firme qui est à l'origine de la télé dans le métro et qui a le mandat de commercialisation de la STM. De plus, M. Perri est membre du Comité de vérification, membre du Comité opérationnel et maintien des actifs, et membre du Comité des finances.

Depuis 1982, Monsieur Perri œuvre en politique municipale et depuis cette date il a été élu à sept reprises, ce qui fait de lui le doyen des membres du conseil municipal de l'arrondissement Saint-Léonard. En effet, il y est conseiller municipal de la ville de Montréal. De plus, il a présidé la commission municipale de Montréal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement. Depuis cette année, il préside la Commission de l'agglomération sur le transport, les infrastructures et l'environnement.

Il détient un baccalauréat en sciences, un brevet d'enseignement et une maîtrise.

Dominic Perri s'engage à continuer à générer des revenus autres que tarifaires tout en améliorant l'expérience en transport des clients :  
mise en valeur des haltes dans les stations, déploiement des écrans de télévision, téléphonie sans-fil et branchement WiFi, développement immobilier des édicules du métro.